

Dans les départements et régions d'outre-mer (DROM), les personnes âgées de 15 à 64 ans sont plus souvent handicapées qu'en France métropolitaine, notamment à Mayotte. Les limitations sont globalement plus fréquentes dans les DROM, quelle que soit leur nature.

Plus de personnes handicapées dans les DROM

En 2021, le handicap¹ est plus fréquent dans les départements et régions d'outre-mer (DROM) qu'en France métropolitaine, aussi bien chez les plus jeunes que chez les adultes. 8 % des jeunes de 15 à 24 ans et 12 % des personnes de 25 à 64 ans qui y vivent sont handicapés, contre respectivement 5 % et 10 % en France métropolitaine (*graphique 1*). Les **limitations fonctionnelles sévères** et les **restrictions d'activité** (indicateur GALI) concernent aussi davantage les personnes plus âgées appartenant, à proprement parler, au champ de la dépendance (36 % des personnes de 65 ans ou plus dans les DROM, contre 28 % en France métropolitaine). Au sein des DROM, Mayotte est le territoire le plus fréquemment concerné par le handicap, en particulier chez les plus jeunes : 11 % des jeunes de 15 à 24 ans sont handicapés, contre moins de 7 % à La Réunion et 8 % dans les autres DROM. Par ailleurs, les structures par âge et par sexe des départements ultramarins sont variées, ce qui peut jouer sur la mesure de la prévalence du handicap.

Des limitations plus fréquentes dans les DROM, quelle que soit leur nature

En neutralisant les effets liés à la structure par âge de la population², la fréquence de chacune des formes de limitation sévère (physique, sensorielle et cognitive) reste plus importante dans l'ensemble

des DROM qu'en France métropolitaine (*graphique 2*). Plus précisément, dans le cas des limitations physiques et sensorielles sévères, l'écart par rapport à la moyenne métropolitaine y apparaît relativement contenu (respectivement, +0,6 et +0,4 point d'écart), alors que cet écart est plus marqué s'agissant des limitations cognitives (+1,3 point).

Au sein des DROM, les limitations physiques et sensorielles sévères sont plus fréquentes à Mayotte. Toujours à structure de population égale, 6 % des habitants âgés de 15 à 64 ans vivent avec au moins une limitation sévère d'ordre physique et 5 % avec une limitation sévère d'ordre sensoriel, soit des écarts respectifs de +1,3 et +1,9 point par rapport à l'ensemble des DROM. En revanche, les limitations cognitives sont aussi fréquentes. Les habitants de Guadeloupe et de Martinique sont également plus souvent confrontés aux limitations sévères que l'ensemble des habitants des DROM mais, contrairement à Mayotte, les écarts par rapport à la moyenne de la France métropolitaine restent globalement plus modérés, quelle que soit la forme de limitation considérée. Enfin, les habitants de La Réunion et de Guyane se caractérisent par des fréquences de limitations sévères plus proches de celles de la France métropolitaine. ■

Pour en savoir plus

- > **Dehon, M., Fleuret, A.** (2023, novembre). [À Mayotte, pour les 22 000 personnes en situation de handicap, une reconnaissance administrative et une insertion professionnelle plus difficiles qu'ailleurs](#). Insee, *Insee Analyses Mayotte*, 35.
- > **Leduc, A., Deroyon, T., Rochereau, T.** (2021, avril). [Premiers résultats de l'enquête santé européenne \(EHIS\) 2019 - Métropole, Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte](#). DREES, *Les Dossiers de la DREES*, 78.
- > **Rey, M.** (2023, février). [En France, une personne sur sept de 15 ans ou plus est handicapée](#). DREES, *Études et Résultats*, 1254.
- > Tableaux disponibles : https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/2060_1-enquete-vie-quotidienne-et-sante-vqs/information/.

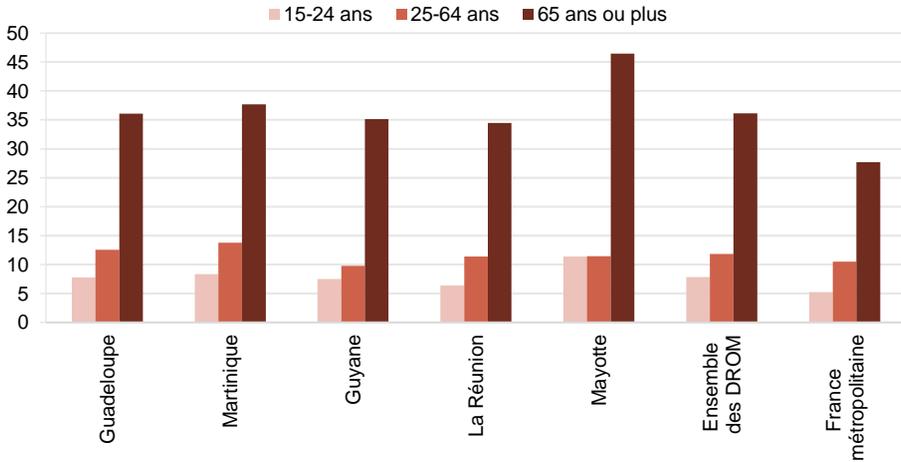
¹ Dans cette fiche, est considérée comme handicapée toute personne vivant à domicile ayant déclaré au moins une **limitation fonctionnelle sévère** ou une **forte restriction d'activité** dans les activités habituelles (indicateur GALI).

² Pour prendre en compte la spécificité de la population de chaque DROM, on calcule quelle serait la part de

personnes sévèrement limitées dans le département, selon la nature de la limitation considérée (physique, sensorielle, cognitive), si le département avait la même structure par âge (tranches) et sexe que la population de la France métropolitaine.

Graphique 1 Part des personnes ayant une limitation fonctionnelle sévère ou une forte restriction d'activité en fonction de l'âge dans les DROM, en 2021

En %



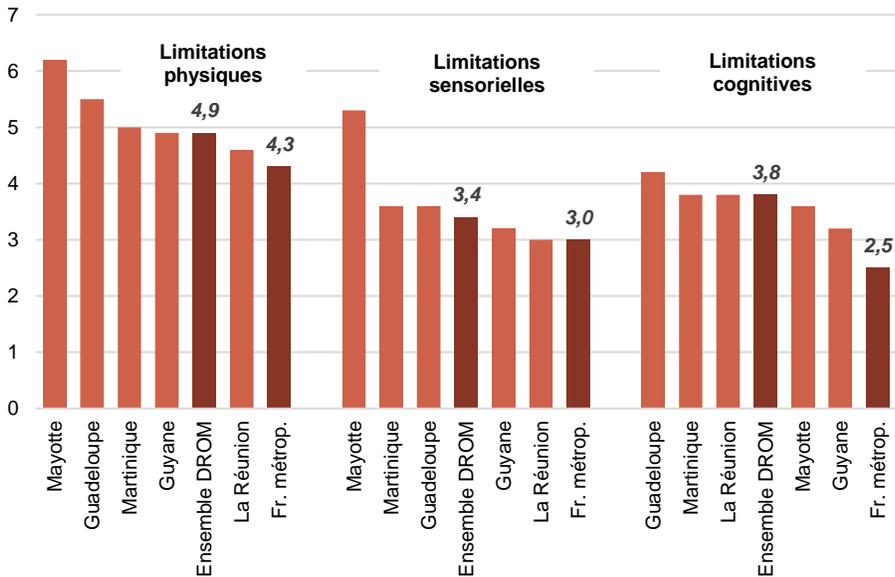
Lecture > En Guadeloupe, 7,8 % des 15-24 ans ont une limitation fonctionnelle sévère ou une forte restriction d'activité, contre 5,3 % en France métropolitaine.

Champ > France, personnes âgées de 15 ans ou plus (hors population résidant en établissement).

Source > DREES, enquête Vie quotidienne et santé, 2021.

Graphique 2 Part normalisée des personnes vivant avec une limitation sévère selon sa nature dans les DROM, en 2021

En %



Note > Les prévalences ont été normalisées en appliquant la structure par âge et sexe de la France métropolitaine regroupée en classes d'âge décennales. Le champ se limite ici aux personnes considérées comme relevant du champ du handicap (15-64 ans) et non du champ de la dépendance (65 ans ou plus).

Lecture > Une fois appliquée la même structure par âge, 4,9 % des 15-64 ans de La Réunion vivent avec au moins une limitation physique sévère, contre 4,3 % en France métropolitaine.

Champ > France, personnes âgées de 15 à 64 ans (hors population résidant en établissement).

Source > DREES, enquête Vie quotidienne et santé, 2021.